



Semaine du 2 au 8 septembre 2024

Entretien du président de la FNCC dans le mensuel de l'Association des maires ruraux de France. Dans une interview publiée dans le numéro du mois de septembre de *36 000 communes*, Jean-Philippe Lefèvre revient sur l'importance des politiques culturelles dans les communes rurales ainsi que sur l'engagement de la FNCC dans ce sens, avec la récente baisse du coût de l'adhésion pour les communes de moins de 2 000 habitants et une offre de formation adaptée aux élu.es ruraux. Concernant les liens entre les deux associations, le président rappelle : « *Nous avons une convention de partenariat AMRF/FNCC, et je suis bien décidé, avec le Bureau, à la faire vivre plus encore* » (entretien sur le [site de l'AMRF](#)). Le congrès des Maires ruraux de France 2024 se tiendra du 27 au 29 septembre à Saint-Julien. [Plus d'informations.](#)

Formation en ligne de la FNCC sur les fonds GIP Cafés Cultures. Le 12 septembre aura lieu une formation en ligne intitulée "Les fonds GIP Cafés Cultures : des outils d'action culturelle de proximité au service des élu.es". Elle permettra de présenter les deux dispositifs du GIP Cafés Cultures, le premier destiné aux cafés, hôtels et restaurants, le second aux employeurs occasionnels (tels que les communes de moins de 3 500 habitants et EPCI de moins de 7 000 habitants). Ces fonds de soutien permettent de développer et dynamiser la vie culturelle, notamment dans les territoires ruraux. Benoît Careil, maire-adjoint à la culture de Rennes et Guillaume Robic, maire de Rostrenen, viendront partager leurs expériences. [Plus d'informations.](#)

Guide bibliothèques : première rencontre à Vannes le 19 septembre. La FNCC organise des rencontres autour de sa [publication](#) "Bibliothèques territoriales : dispositifs d'accompagnement de l'État et témoignages d'élus" réalisée en partenariat avec le Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture. Ces rendez-vous seront l'occasion de présenter la Fédération et d'échanger avec les élu.es sur la thématique de la lecture publique. La première rencontre aura lieu au Palais des arts et des congrès de Vannes le 19 septembre, en présence d'élus de la FNCC, Fabien Le Guernevé (Vannes), Benoît Careil (Rennes) et Jean-Yves Fouqueray (Séné) et d'Enora Oulc'hen, conseillère livre et lecture de la DRAC Bretagne (*photo ©Vannes*). [Plus d'informations.](#)



Cinéma : le CNC et les collectivités, une coopération qui porte ses fruits. Le dernier bilan de la coopération entre les collectivités et le Centre national du cinéma et de l'image animée montre une hausse de 21,6% des contributions territoriales entre 2022 et 2023 pour un montant total de 211,4 millions d'euros. Cette augmentation est notamment expliquée dans le [rapport du CNC](#) par la prise en compte des crédits accordés par les collectivités dans le cadre d'actions qu'elles portent seules tel que le dispositif "Collège au cinéma" pour l'éducation aux images. Les conventions de partenariat avec le CNC concernent la totalité des régions françaises auxquelles s'ajoutent en 2023 le département du Vaucluse et la métropole de Montpellier.

100 projets départementaux lauréats de la Mission Patrimoine 2024. Les projets retenus cette année ont été annoncés le 2 septembre dans l'ancien relai de

poste Saint-Jacques à Dangeau (photo ©Fondation du Patrimoine) dans l'Eure-et-Loir, site qui fait partie des lauréats. Cette 7e édition du Loto du Patrimoine déployée par la Fondation du Patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture permettra à 96 sites métropolitains et 4 ultramarins de bénéficier d'un soutien financier pour leur rénovation. Parmi les sites retenus : les communs du château au Passage (Isère) ou encore la Chapelle de l'ancienne abbaye Saint-Jean à Sens (Yonne). Le montant des dotations sera annoncé en fin d'année. [Plus d'informations](#). L'[appel à projets 2025](#) est d'ores et déjà ouvert.



Première programmation estivale de Grand Auch Cœur de Gascogne.

Du 3 juillet au 13 septembre 2024, l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne organise ses "Soirs d'été", une programmation culturelle estivale qui s'implante dans 17 de ses communes. Florence Filhol, élue de la ville d'Auch et vice-présidente de l'agglomération en charge de la politique culturelle, explique que cet événement montre la « *volonté de structurer une offre culturelle sur l'ensemble du territoire* » en valorisant « *une offre qui existe déjà, mais qui mérite d'être mieux diffusée et promue auprès des habitants* ». [Plus d'informations](#).

Appel à projets pour la création musicale. La Sacem lance le programme "In situ – Création musicales : justice, santé et handicap" qui vise à soutenir des projets de création musicale portés par des structures culturelles et accueillis par des établissements médicaux, médico-sociaux et pénitentiaires. Le montant de l'aide octroyée aux projets lauréats est de 3 000 euros. Cet appel à projets est ouvert aux collectivités territoriales. Le dépôt des dossiers est prévu entre le 10 septembre et le 28 octobre 2024. [Plus d'informations](#).

Culture et ruralité

Les tiers-lieux culturels en milieu rural. Alors que le ministère de la Culture a publié son plan Culture et ruralité à la suite du [Printemps de la ruralité](#), Sylvie Robert, sénatrice d'Ille-et-Vilaine et directrice de l'Observatoire de la culture de la Fondation Jean Jaurès, met en avant des préconisations au sujet des tiers-lieux culturels qui bénéficient « *d'un ancrage territorial fort, sont plébiscités par la population et font preuve d'une transversalité moderne et innovante dans leur approche* ». Elle soumet, à ce sujet, cinq recommandations pour mettre en avant ces espaces au sein d'une politique publique culturelle et artistique. [Plus d'informations](#).

Région Sud : appel à projets pour préserver le patrimoine rural non protégé. La Région Sud souhaite participer à la restauration et à la valorisation du patrimoine rural qui témoigne du quotidien et des savoir-faire de son territoire. Elle lance, à ce titre, un appel à projets qui concerne les bâtiments situés dans des communes de moins de 3 500 habitants non protégés au titre des Monuments historiques et qui sont visibles depuis la voie publique. L'aide octroyée sera d'un montant maximal de 50 000 euros et la date limite de réception des dossiers est fixée au 31 décembre 2024. [Plus de renseignements](#).

Dunières : revitaliser la commune par l'art. Alors que quatre HLM datant des années 1960 sont destinés à la destruction en 2025, un projet de mise en valeur par des fresques murales est mis en place à Dunières début 2024. Proposé par l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC), ce projet a été accueilli très favorablement par le maire de la commune Pierre Durieux qui exprime à cette occasion l'importance de « *remettre de l'art dans nos communes, car celles-ci sont trop minérales* ». Cette première initiative de street art éphémère a fait germer d'autres idées de projets dont l'objet sera la création d'œuvres permanentes. [Plus d'informations](#).



Agenda de la rentrée

Mardi 10 et mercredi 11 septembre 2024 à Brest

- Congrès national du Syndicat des musiques actuelles (SMA)

Jeudi 12 septembre 2024 en ligne

- Formation "*Les fonds GIP Cafés Cultures : des outils d'action culturelle de proximité au service des élu.es*" organisée par le Centre de formation agréé de la FNCC ([Bulletin d'inscription](#))

Jeudi 19 septembre 2024 à Vannes

- Rencontre territoriale autour du Guide bibliothèques ([plus d'information](#))

FNCC

81 Rue de la Tour 42000 Saint-Etienne

Tél : 04 77 41 78 71

www.fncc.fr - contact@fncc.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

[Se désinscrire](#)

© 2024 FNCC